



Société des caoutchoucs de Grand-Béréby

SOCIETE ANONYME - CAPITAL: 21.601.840.000 FCFA

RCCM: CI. SAS. 1979 B 1.622 - CC: 7901993 M

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2015

I- Tableau d'activité et de résultats

Indicateurs en FCFA	1 ^{er} Semestre 2015	1 ^{er} Semestre 2014	Année 2014	Variation	
				En valeur	En pourcentage
Chiffre d'affaires	26 497 296 172	28 968 151 033	57 540 794 315	-2 470 854 861	-8,5%
Résultat d'exploitation	3 610 420 152	3 088 842 988	6 763 856 651	521 577 164	16,9%
Résultat financier	-440 096 811	-430 486 847	-880 082 368	-9 609 964	-2,2%
Résultat des activités ordinaires	3 170 323 341	2 658 356 141	5 883 774 283	511 967 200	19,3%
Impôt sur le résultat	846 021 580	719 960 072	1 066 462 195	126 061 508	17,5%
Résultat net	2 287 391 681	1 946 558 713	4 578 007 570	340 832 968	17,5%

II- Commentaires de la Direction de la société

L'activité du premier semestre 2015 est caractérisée par une baisse, par rapport au premier semestre de l'exercice 2014, de 15% du prix de vente du caoutchouc et de 12% pour l'huile de palme brute. L'impact négatif sur le chiffre d'affaires a cependant été limité à 8,5% grâce à une augmentation de 22% des volumes d'huile de palme vendus. La stricte maîtrise des charges permet, au 30 juin 2015, d'afficher un résultat net en hausse de 17,5% par rapport à celui du premier semestre 2014.

En ce début de 2^{ème} semestre, la baisse des cours mondiaux du caoutchouc et de l'huile de palme brute s'est poursuivie. Ce phénomène aura un impact défavorable sur le chiffre d'affaires de la société.

III- Autres informations

Ce rapport d'activité a fait l'objet d'une attestation délivrée par les commissaires aux comptes à l'issue d'une revue limitée des comptes arrêtés au 30 juin 2015.

UNICONSEIL

01 BP 5552
ABIDJAN 01
Tél. : 20.30.36.00

SIGECO

01 BP 1328
ABIDJAN 01
Tél. : 20.21.75.75

**SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE
GRAND-BEREBY S.A.
SO.G.B.**

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LE TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT
ET LE RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2015**

UNICONSEIL

01 BP 5552
ABIDJAN 01
Tél. : 20.30.36.00

SIGECO

01 BP 1328
ABIDJAN 01
Tél. : 20.21.75.75

**SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE GRAND-BEREBY S.A.
SO.G.B.**

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LE TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT
ET LE RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2015**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et, en application de l'article 849 de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous avons procédé à :

- . l'examen limité du tableau d'activités et de résultat présenté sous la forme de comptes intermédiaires de la SO.G.B., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- . la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires ont été établis sous la responsabilité du Directeur Général de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes du Système Comptable OHADA, la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes intermédiaires sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes intermédiaires.

Fait à ABIDJAN,
le 29 septembre 2015

Les commissaires aux comptes

UNICONSEIL

P.O. Koué Bakary associé
Houey

TIEMELE-YAO Djué
Expert-comptable diplômé
Associé Gérant

SIGECO



N'DABIAN Kroah Bilé
Expert-comptable diplômé
Associé Gérant